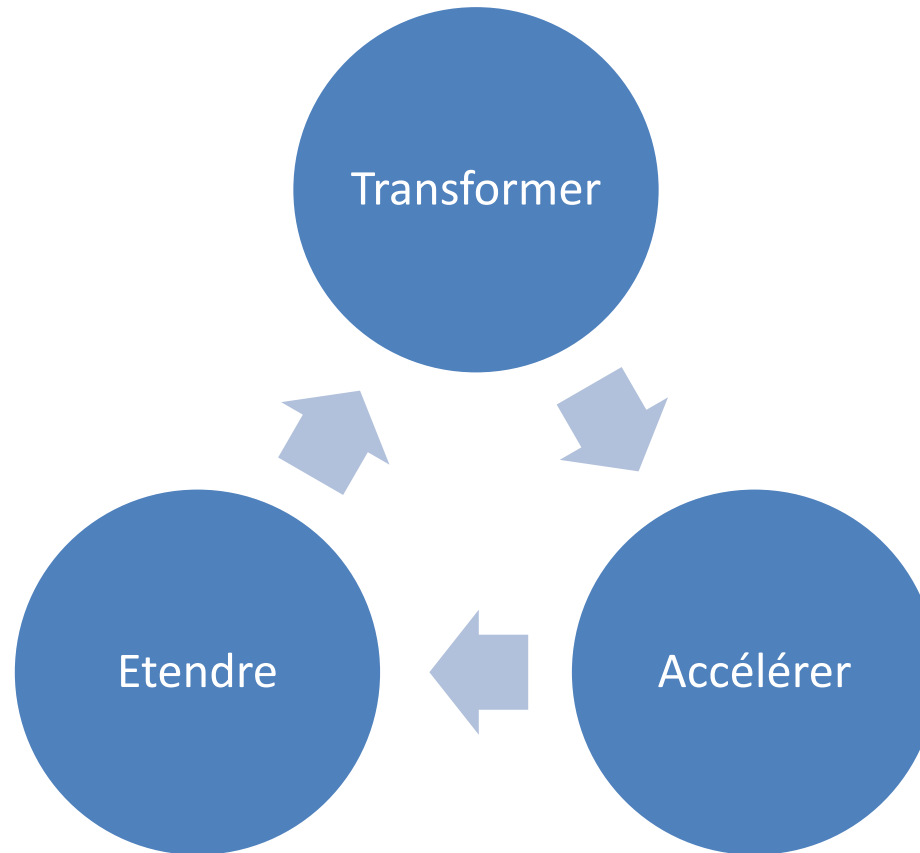


Les plans d'aide à l'investissement après le Ségur (2021-2025)

Réunion de concertation

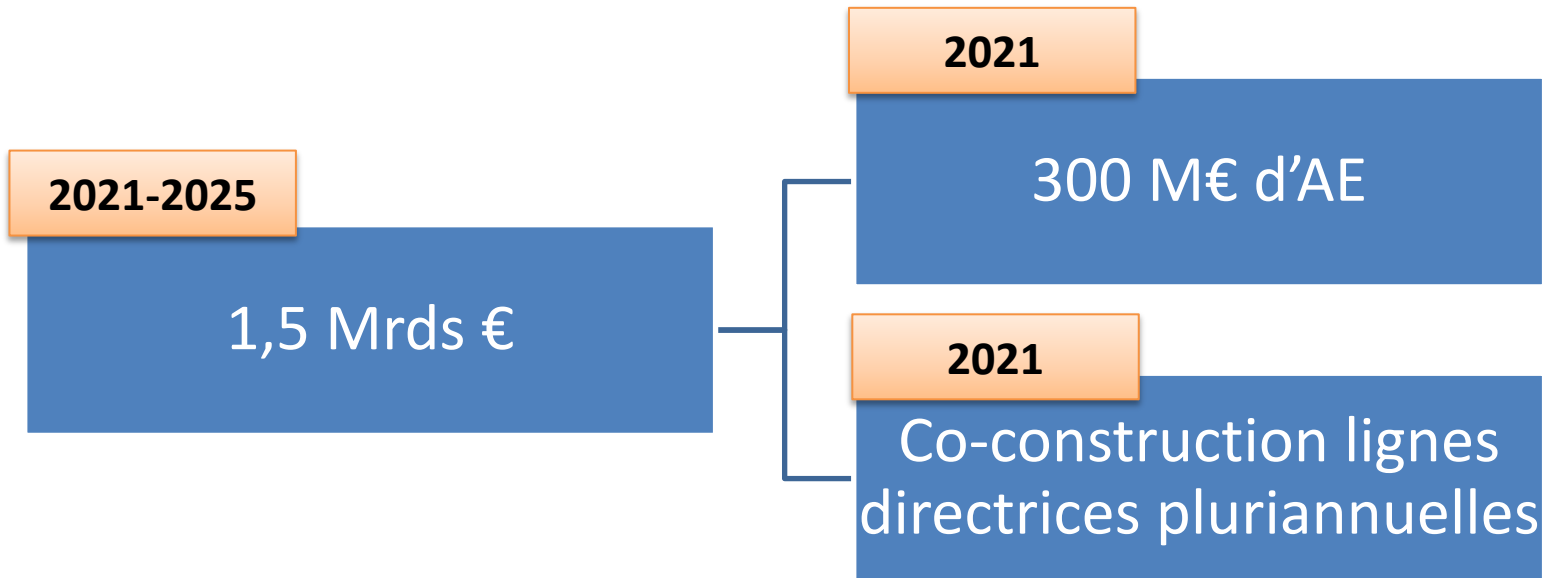
18 décembre 2020

3 grands enjeux du plan d'aide à l'investissement après le Ségur

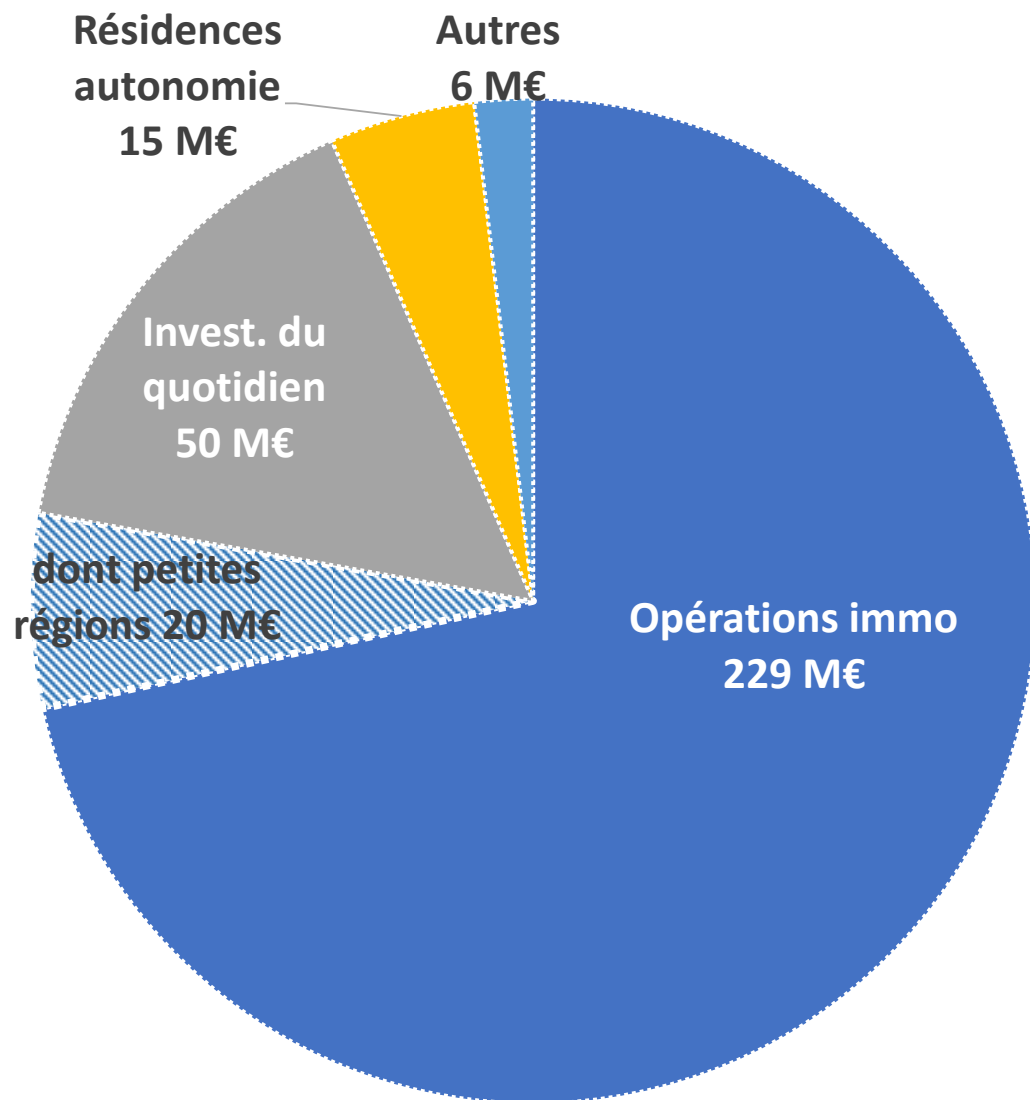


1. Etendre le périmètre des PAI à de nouveaux objets

2021 : une 1^e tranche de crédits, un travail de co-construction des lignes directrices pluriannuelles



Répartition envisagée de l'AE 2021



L'aide à l'investissement pour les opérations immobilières

Une organisation similaire aux plans d'aide à l'investissement CNSA antérieurs :

- Opérations de construction, reconstruction, réhabilitation, mise aux normes, etc.
- Assiette éligible : part des places habilitées à l'aide sociale
- Instruction par l'ARS, en lien avec le Conseil Départemental

Possibilité en cours d'étude d'assouplissement de certains critères :

- Taux plafond de financement
- Coût plafond par m²
- Taux de financement des études préalables
- Intégration du premier équipement mobilier

Une enveloppe spécifique Corse et Outre Mer

L'investissement du quotidien

- Constat dans les ERRD complets d'une vétusté comptable très élevée des installations techniques, matériels et outillages des EHPAD habilités à l'aide sociale
- Investissement dans les EHPAD >50% habilités à l'aide sociale
- Apporter des améliorations concrètes et visibles à la qualité de vie et de prise en charge des résidents ; à la qualité de vie au travail des professionnels ; à la prévention de la perte d'autonomie
- Recherche d'un mécanisme conciliant traçabilité de l'utilisation et simplicité pour les gestionnaires

Les autres solutions

- Résidences autonomie : 15 M€, partenariat envisagé avec la CNAV
- Habitat inclusif

2. Accélérer le rythme de réalisation des projets

Besoin d'accélérer le rythme de réalisation des projets

Des temps de projets très longs

- Maturation
- Mise en œuvre

Objectif de rapidité
plan de relance

Quels sont les principaux freins pour les gestionnaires ?
Quelles pistes pour permettre l'accélération ?

Vers un programme d'accélération des projets

Regroupement
des
gestionnaires

Conseil en
économie
d'énergie

Accompagne
ment, conseil,
capitalisation
pour les
porteurs de
projets

Développement
des foncières
médico-sociales

Centrales
d'achat

3. Transformer durablement l'offre

L'investissement comme levier d'une transformation durable vers l'offre de demain

Cibles de performance énergétique

Tiers-lieux

Modèles architecturaux et modèles économiques

Logique de parcours et modularité

Centrales d'achat

Constitution d'un laboratoire de l'offre de demain

- Une méthodologie d'innovation ouverte, d'intelligence collective et de design
- Des cercles d'experts diversifiés :
 - experts d'usage : personnes accompagnées, aidants, professionnels et associations représentatives
 - experts de métier : designers, architectes et urbanistes ; élus ou fonctionnaires locaux ; fonctionnaires des ARS et des départements
 - experts d'université : sociologues, anthropologues, philosophes ; économistes de la santé.
- Besoins d'éclairer les grands choix (créations / rénovations ; EHPAD / formes alternatives ; paramètres de financement) et d'imaginer des lignes directrices d'investissement
- Une mission d'appui, une équipe dédiée à la CNSA



66, avenue du Maine
75682 Paris cedex 14

www.cnsa.fr

 [@CNSA_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>